



Epuisée à cause du travail et des horaires

Par ITERNITY

Bonjour,

Je remercie avant tout toutes les personnes qui sauront m'éclairer dans cette situation difficile.

Je travaille dans ce qui s'apparente désormais à un centre d'appels depuis 15ans et une modification de l'organisation du temps travail il y a 4ans a mis le chaos dans le service.

Alors que la pénibilité du poste était reconnu (travail sur 4 jours, 3 horaires fixes et en journée), nous sommes passés à 5 jours de travail par semaine, 2 weeks-end travaillés par mois, et une amplitude horaire de 7h à 23h (7h à 23h30), avec une annualisation du temps de travail (40h par semaine entre Juin et Octobre et moins le reste de l'année, en fonction de l'activité).

Cette réorganisation a fait fuir pratiquement tous les collaborateurs expérimentés et le service souffre aujourd'hui d'un turn over important et du manque d'expertise.

Nous, les rares collaborateurs expérimentés sommes désormais rares (10 maximum, temps plein-temps partiels confondus) et souffrent de cette réorganisation.

Alors que la nouvelle organisation prévoyait de travailler sur 5 jours, elle nous promettait de nous dégager chaque jour un peu de temps pour la Vie personnelle (Une semaine de matin, une semaine de soir, 2 semaines intermediaires avec travail le week-end).

En réalité, faute de compétences, les collaborateurs expérimentés voient leurs horaires décosus, ramenés le plus possible en journée lorsque l'activité et la plus forte.

Un exemple de semaine de travail: Lundi (8h30/17h15) Mardi (9h/17h45) Mercredi (7h/15h45) Jeudi/Vendredi repos, Samedi 11h/19h45, Dimanche 14h30/23h et rebelotte le Lundi 10h/18h45

Aujourd'hui, je suis epuisée et j'ai osé en parler avec certains de mes collègues, nous sommes tous dans le même état.

Troubles du sommeil, vie personnelle totalement desorganisée, épuisement physique et mentale.

La direction en est informée mais laisse faire, laissant l'absentéisme exploser.

En Décembre, j'étais sans filtre, je criais mon mal-être, et j'ai été reçu lors d'un entretien à la RH, accompagnée d'un medecin syndiqué de l'entreprise

La RH m'a écoutée, en prenant en compte mes souhaits de changement de poste et en m'envourageant à postuler dès qu'une offre correspond à mon profil, ce que je fais.

Cependant, compte tenu du manque d'experience des centaines de collaborateurs recrutés en 2022 (et encore 250 en cours de recrutement), les responsables de notre service "bloquent" notre mobilité interne.

Lors des entretiens, la personne apprécie mon CV mon experience, mon profil et puis plus rien..

Je sais que l'état du service est reponsable de ma difficulté à changer de poste.

J'ai encore postulé ce matin à 2 offres et je lutte pour ne pas être en arrêt (si mon medecin me voit dans cet état, c'est l'arrêt imposé) car j'espere pouvoir changer de service avant l'été qui s'annonce chaotique dans mon service...

Aujourd'hui, c'est ma santé qui est en jeu: je dors très mal, suis constamment fatiguée même sans efforts, sors moins, vois moins de personnes de mon entourage, chaque effort me coute des heures de sommeil après...

Je me sens dépassée, débordée par quelque chose que je ne maitrise plus.

Dés que nous avons le planning, j'écris à ma responsable pour lui montrer les exagérations, mais elle me répond que

c'est en accord avec les besoins du service et les termes de la nouvelle organisation du temps de travail.
Et comme nous avons le télétravail, on nous répond que c'est plus facile de travailler chez soi.
Oui mais même chez soi, les horaires et le stress restent les mêmes.

Depuis que 4 de mes collègues expérimentés sont partis fin 2022, les plannings sont encore plus difficiles, la charge de travail plus qu'importante.
J'ose dire qu'au moins en télétravail, on ne me voit pas, je pense être un peu moins sollicitée...

Bien sûr, toutes ces complications sans augmentation ni reconnaissance de la difficulté que vivent une dizaine de collaborateurs.
Dès que l'un d'eux n'est pas là, le service est en difficultés, c'est invivable.

Je ne sais plus quoi faire...

Je lutte dans l'espoir de pouvoir changer de service et en même temps je ne tiens plus debout...
Le médecin qui m'a accompagnée a demandé à la direction "une mise à l'abri" pour éviter une "mise en danger de ma santé".

L'avenir me paraît sombre et je lutte entre épuisement, difficulté à gérer le quotidien, les angoisses, les troubles de sommeil et le sentiment de dévalorisation à chaque fois que je postule à un poste et qu'on ne me choisit pas, à cause du service d'où je viens...

Je ne sais plus quoi faire...J'ai peur pour ma santé, notamment ma santé mentale.

Merci pour chacun de vos conseils qui me permettra d'y voir plus clair.

Ines.

Par kang74

Bonjour

Mis à part vous conseiller d'accepter l'arrêt de travail qui me paraît nécessaire d'après ce que vous en dites il n'y a pas grand chose à faire .

Des accords de modulations et une organisation du temps de travail comme vous la décrivez n'est pas illégale .

Par de là, je pense que votre professionnalisme sera sûrement reconnue autre part , assez facilement .

Pensez aussi que vous pouvez demander à bénéficier d'un accompagnement pour un projet de transition professionnelle, car je suis sûre que vous pouvez faire valider votre expérience dans d'autres secteurs , aux horaires moins décalées .

Sachez que vous pouvez, en arrêt de travail, bénéficier d'un bilan professionnel et même d'une formation si autorisée par le médecin traitant et la CPAM .

Inutile de vous battre pour faire changer des conditions de travail, ils restent dans le cadre de ce qui est possible depuis la loi travail, pensez à vous plutôt, car un moment vous allez craquer, vous allez poser votre démission du jour au lendemain et vous retrouver sans droit .

Par ITERNITY

Bonjour,

Merci pour vos précieux conseils.

Effectivement, on me dit que mon expérience vaut de l'or, que je serai "précieuse" lors d'un entretien à un poste au service commercial mais il n'y a jamais de suite car notre service étant en souffrance, ils ne laissent pas les rares expérimentés aller vers d'autres postes.

Mes collègues qui ont réussi à partir l'ont fait après de nombreuses candidatures...

Je suis vraiment au plus mal et essaie de garder la tête hors de l'eau, juste dans l'espoir de pouvoir changer rapidement de poste car la situation est intenable et les gens vont et viennent mais pour les CDI anciens, c'est plus compliqué.

Ma responsable reconnaît elle-même que le rythme est décousu et difficile mais comme l'activité est difficile...

La RH a été alerté, j'essaie d'éviter l'arrêt maladie en me disant que cela pourrait nuire aux candidatures dans d'autres services mais cela ne pourra pas continuer ainsi indéfiniment.

Eventuellement, un recours à la médecine du travail pour demander des horaires réguliers, hier de reprendre un peu ma santé en main et retrouver de l'énergie?

Par kang74

Je pense que vous devriez réfléchir à prendre un arrêt de travail pour avoir suffisamment de recul .

Comme on dit, un tien vaut mieux que deux tu l'auras, qui n'arrivera jamais dans votre boîte .

De plus avec 15 ans de boîte, il doit y avoir des possibilités de vous extraire temporairement de cet environnement , par une formation en adéquation avec vos compétences, qui vous permettez de comprendre que vous pouvez chercher ailleurs et mieux (et je rajouterai à tout âge c'est possible, quoi que les " on dit " en pense)

Le savoir être ne s'apprend pas aussi facilement et quand on travaille dans ce genre de secteur avec ce genre de contrainte et qu'on arrive encore à faire son travail, on n'est pas dénué .

Des information utiles :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32457]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32457
[/url]

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14018]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14018
[/url]